

8 mars

« L'égalité dans la fonction publique est un leurre »

Nathalie Battin, 52 ans, est Inspectrice des Finances Publiques. Membre du Bureau de L'Union Départementale CGT, elle y a particulièrement en charge la question de l'égalité femmes-hommes.



PCA : Quel est votre itinéraire ?

NB : Cela fait 28 ans que je travaille aux Finances Publiques, et j'ai commencé à militer à la CGT en 1997. Pour ce qui est d'être féministe, je crois que je l'ai toujours été ! J'ai commencé ma carrière professionnelle à Paris, et j'ai eu par la suite l'occasion de travailler avec ma Fédération nationale des Finances sur les problématiques d'égalité femmes hommes. Quand j'ai intégré la direction de la CGT des Alpes-Maritimes en 2020, un an après mon arrivée dans le département, j'ai repris naturellement cette tâche, parmi d'autres.

PCA : Comment la CGT s'inscrit-elle dans les actions du 8 mars ?

NB : On appelle évidemment à la grève féministe, ce jour-là, et on sera au rassemblement et à la manif à Nice, avec notre identité CGT. L'objectif, c'est l'égalité dans le travail et dans la vie. Mais je veux insister sur la question des salaires. Ce que je vérifie tous les jours, dans mon activité militante, c'est bien que dans notre société, les femmes sont massivement cantonnées dans les catégories les plus mal payées. L'écart entre les femmes et les hommes, en moyenne, c'est 28,5 % du salaire ! Car on les trouve où, les femmes : dans le privé, caissières,

vendeuses ou aides à domicile. Et dans le public, sur les tâches d'entretien, aides soignantes ou AESH. Ce qui est derrière cette répartition, c'est l'idée que les femmes auraient des « qualités naturelles » pour ce type d'emplois. En fait, cela sert de prétexte à les payer moins, et à ne pas reconnaître leurs qualifications ! On a d'ailleurs lancé, à la CGT, une enquête nationale sur « les métiers du lien et du soin », pour gagner cette reconnaissance2.

PCA : Mais là où vous êtes, dans la Fonction Publique, il y a l'égalité, non ?

NB : C'est un leurre ! Prenez mon exemple : dans mon corps d'Inspecteur, c'est du 50-50, mais si vous prenez la catégorie supérieure, celle des Directeurs, on tombe tout de suite à 25 % de femmes... Dans l'ensemble de la Fonction Publique, si on regarde les avancements et les promotions, qui dépendent de l'employeur, on trouve généralement plus d'hommes que de femmes aux niveaux supérieurs. En revanche, si on regarde les réussites aux

concours, où la règle est l'anonymat, les femmes sont plutôt majoritaires ! Et ce type de discrimination se retrouve aussi souvent par rapport à l'attribution des primes : c'est ce qui se passe, par exemple, chez nos collègues territoriaux dans la filière technique.

PCA : Et à l'intérieur de la CGT ?

NB : Hélas, il reste beaucoup de travail à faire ! Certes, depuis 2007, la Commission Exécutive et le Bureau confédéral sont paritaires, mais c'est loin d'être le cas dans toutes les organisations de la CGT, même si des efforts sont faits. Avec les collectifs « femmes-mixité », localement et nationalement, on cherche à créer les meilleures conditions pour que des femmes puissent participer à la vie syndicale, et prendre des responsabilités. Cela passe aussi par le combat contre les stéréotypes de genre, qui assigneraient les femmes à certaines tâches. Mais il nous faut aussi prévenir et combattre les violences sexuelles et sexistes qui existent dans nos organisations. On a développé, ces dernières années, des formations spécifiques en ce sens, à destination de nos militants et dirigeants. On a aussi créé une cellule de veille « interne » à ce sujet. D'ailleurs, la CE confédérale vient de suspendre un de ses membres, qui fait l'objet d'un dépôt de plainte pour violences sexuelles, et cette cellule a été saisie. Dans ce cas, comme dans d'autres, je crois qu'il faut à la fois préserver la présomption d'innocence et la présomption de sincérité de la victime.

1 Accompagnant-es des Elèves en Situation de Handicap

2- <https://www.cgt.fr/actualites/france/interprofessionnel/conditions-de-travail/lancement-de-lenquete-sur-les-metiers-du-lien-et-du-soin>



Film/débat

La section PCF de la Trinité propose, pour la Journée internationale des droits de la femme, une séance film/débat autour du film italien, primé au festival international de Tokyo et Rome, inspiré d'une histoire vraie qui s'est déroulée dans les usines Lejaby. Le 8 mars à 19h au 81 bd Général de Gaulle à La Trinité, prévoir une collation tirée du sac. L'histoire se passe dans une usine de textile qui doit être reprise par des investisseurs. La condition pour éviter un plan de licenciement massif est de réduire la pause déjeuner de 7 minutes. S'ensuit un débat entre 11 femmes, déléguées du personnel, quelques minutes pour un emploi !...

MOUVEMENT SOCIAL

Pour les salaires le 17 mars

Plusieurs organisations syndicales et de jeunesse appellent le 17 mars prochain à une journée d'action, pour l'augmentation des salaires et des pensions. Un rassemblement doit se dérouler à Nice : les modalités en seront discutées cette semaine.

Sous le titre « L'augmentation des salaires et des pensions : une priorité pour toutes et tous ! », les organisations concernées1 affirment : « Les salarié-es du secteur public comme privé, les retraité-es, les jeunes partagent toutes et tous une même priorité face à l'augmentation du coût de la vie, il faut augmenter les salaires, les pensions, les allocations et les bourses étudiantes. Beaucoup ont exprimé leurs exigences en se mobilisant, ces dernières semaines, dans leur entreprise, leur service, leur branche professionnelle ». Elles constatent que « la question sociale et salariale s'ancre dans le quotidien des salarié-es dans les entreprises et les services. La jeunesse est, elle aussi, confrontée à une grande précarité de vie et de travail et à la pauvreté. En décembre 2021, l'in-

flation en France a atteint 2,8 % sur un an », ce qui les amène à cette conclusion : « Force est de constater que c'est l'évolution des revenus par rapport à l'inflation qui est déterminante. C'est un levier essentiel pour maintenir le pouvoir d'achat des ménages et agir sur la répartition entre les revenus du capital et du travail ; les entreprises cherchant, en effet, même dans le contexte de la pandémie, à augmenter leurs profits. L'enjeu majeur est donc de combattre la stagnation des salaires plus que d'agir sporadiquement sur l'évolution des prix ».

Les organisations avancent donc leurs revendications : « Il faut une revalorisation immédiate de l'ensemble des salaires dans le secteur privé et des traitements dans la fonction publique, en

commençant par les plus bas salaires. Ainsi, il est urgent d'agir sur le SMIC et le point d'indice (...) Il est aussi important d'augmenter les bourses pour les étudiants et les pensions pour les retraités (...) Il y a urgence également à mettre en oeuvre l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes (...) Il faut imposer que les qualifications acquises, l'expérience professionnelle soient corrélées aux niveaux de rémunération ».

LES FONCTIONNAIRES AUSSI

Dans la Fonction Publique, l'appel est un peu plus large2, et les signataires soulignent que

« La politique de gel de la valeur du point d'indice depuis plus de 10 ans a conduit

à l'impasse dans laquelle se trouve aujourd'hui la fonction publique : dégradation du pouvoir d'achat, baisse de l'attractivité, départs trop nombreux, difficultés de recrutement, sentiment de déclassement. De plus, depuis le 1er janvier dernier, le tassement des grilles de rémunération et la superposition des pieds de grille des catégories B et C accentuent le mécontentement des agent.e.s qui attendent une juste reconnaissance de leurs qualifications et de leur engagement ».

Ils exigent donc : « une revalorisation de la valeur du point d'indice supérieure à minima à l'inflation (...) l'ouverture de négociations sur les grilles de rémunérations ; le relèvement systématique des grilles en proportion de l'évolution du SMIC ».

1- CGT, FSU, Solidaires, UNSA, FIDL, MNL, UNEF et VL

2- CGT, FSU, Solidaires, UNSA, FA-FP, CGC et CFTC